

Intervention de Georges Pompidou à l'Assemblée nationale française (13 avril 1966)

Légende: Le 13 avril 1966, Georges Pompidou, Premier ministre français, explique à l'Assemblée nationale les raisons qui ont conduit au retrait unilatéral des forces françaises du commandement militaire intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Source: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales: L'année politique en Europe Rétrospective 1966. Mars 1967. Paris: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL: http://www.cvce.eu/obj/intervention_de_georges_pompidou_a_l_assemblee_nationale_francaise_13_avril_1966-fr-1cc55b75-80af-4fe5-9e5d-8960923c55f4.html

Date de dernière mise à jour: 25/10/2012

Intervention de Georges Pompidou à l'Assemblée nationale française (13 avril 1966)

[...]

Ceci me conduit à parler du troisième fait survenu depuis la fin de notre dernière session et qui est la décision prise par la France de se retirer de l'O.T.A.N. et de recouvrer le plein exercice de sa souveraineté sur son sol et dans son ciel.

Beaucoup ont, à ce propos, affecté la surprise et feint de croire qu'il s'agissait d'une décision brutale et inattendue. En réalité, nous n'avons cessé, depuis des années, de proclamer aussi bien notre fidélité à l'Alliance atlantique, c'est-à-dire au traité d'avril 1949, que notre volonté de remettre en cause l'organisation militaire intégrée qui lui avait été superposée.

Les conversations que nous avons eues depuis des années également avec nos partenaires, européens ou américains, nous ont convaincus que ceux-ci, loin d'être disposés à une réforme de l'organisation dans un sens conforme à nos vues, n'envisageaient que le maintien de l'organisation existante, voire son aggravation.

C'est pourquoi, après avoir exposé nos vues en différentes occasions, aussi bien aux représentants des Etats-Unis qu'au Secrétariat général de l'O.T.A.N., après que le Président de la République ait à maintes reprises, particulièrement dans sa conférence de presse de février dernier, défini clairement nos intentions, nous avons pris le parti, faute de mieux, d'agir pour notre compte. En le faisant, nous n'avons cessé de souligner que nous n'entendions pas remettre en cause l'Alliance, dont le maintien nous paraît indispensable tant qu'il existe une possibilité de menace pour notre sécurité et pour celle de nos alliés.

Les négociations sont ouvertes. Nos quatorze partenaires de l'Alliance ont, avec des nuances dans leurs attitudes respectives, manifesté leur préférence pour le maintien de l'organisation. Nous ne nous en étonnons pas. Nous sommes prêts à débattre avec eux, et particulièrement avec les Etats-Unis et l'Allemagne, des modalités d'application, qu'il s'agisse du transfert des états-majors, de l'évacuation des bases américaines ou de la présence de troupes françaises en Allemagne. Nous sommes disposés à négocier des accords relatifs aux facilités qui pourraient être accordées aux alliés et tendant à prévoir la participation des armées françaises à une action commune en cas de conflit dans le cadre de l'Alliance.

Mais il s'agit pour nous de tirer la leçon de l'évolution de la situation internationale depuis les années cinquante.

Au lendemain de la dernière guerre, l'Europe occidentale n'existait plus, ni militairement, ni même économiquement. Devant la menace que faisait peser sur elle la Russie stalinienne, sa seule garantie, l'unique espérance résidait dans la puissance atomique américaine.

L'O.T.A.N., c'est-à-dire en premier l'intégration des commandements sous l'autorité d'un général américain à la fois commandant en chef des forces alliées et commandant en chef des troupes américaines, relevant à ce dernier titre et particulièrement pour l'emploi de la force atomique du seul Président des Etats-Unis, mettait l'Europe sous la protection américaine. Je ne critique pas, je me borne à constater une situation de fait.

... Cette situation a, depuis, changé du tout au tout. La possession par la Russie d'un énorme armement nucléaire a transformé le rapport des forces entre elle et les Etats-Unis.

La renaissance économique des pays européens, la conquête par la France de l'arme atomique ont non moins transformé les rapports à l'intérieur de l'Alliance atlantique. L'évolution de la Russie soviétique depuis la crise de Cuba, les préoccupations que lui crée la croissance de la Chine, l'affrontement chaque jour plus évident en Asie des politiques américaine et chinoise ont, elles aussi, modifié la situation. La menace sur l'Europe de l'ouest s'est atténuée. L'Asie a pris la place de l'Europe en tant que champ clos où s'affrontent les puissants.

A l'intérieur de l'O.T.A.N. elle-même, on a vu se substituer progressivement, et sans notre accord, à la

stratégie initiale qui reposait sur la dissuasion et, par conséquent, sur l'usage immédiat de la représaille atomique, une stratégie dite «flexible» qui, sous prétexte de diminuer le risque de guerre totale, consiste en fait à permettre aux Etats-Unis de limiter le champ des opérations initiales en épargnant le territoire du principal agresseur éventuel.

Une telle formule ne peut nous satisfaire car elle accumule, pour nous, Français, des dangers.

Les forces conventionnelles de l'Alliance, seules intégrées, même pourvues d'armes atomiques tactiques, dont l'utilisation reste soumise au seul commandement américain, ne sauraient être sûres d'arrêter une attaque venue de l'Est; c'est le moins qu'on puisse dire.

Une telle stratégie risque de nous vouer au bombardement atomique d'abord, à l'invasion ensuite. Elle occupe les états-majors intégrés à la préparation d'opérations du type le plus suranné et dans lesquelles nous risquerions bien d'avoir le dessous. Ne renouvelle-t-elle pas l'erreur que commit Guillaume II en 1914, que fit Hitler en 1939, qui est de s'imaginer qu'une guerre en Europe peut être «localisée» et qu'une fois les objectifs immédiats atteints, on pourra traiter et arrêter le conflit?

... Elle nous fait envisager une libération éventuelle par l'arme atomique américaine, avec la certitude, dans ce cas, que ce qui aurait pu survivre à la première phase serait à coup sûr anéanti.

Par l'imbrication qu'elle comporte, l'intégration peut, au surplus, nous entraîner dans une guerre qui ne serait pas la nôtre et qui aurait éclaté ailleurs que dans les régions couvertes par le Traité de l'Atlantique nord et pour des motifs étrangers aux intérêts de la France et de l'Alliance.

Enfin, dans la mesure où l'intégration est, dès le temps de paix, la mise en place d'un mécanisme de guerre collectif, elle est fille de la guerre froide et contribue à la perpétuer.

A ces conceptions qui ne répondent ni aux nécessités de la guerre moderne, ni aux intérêts de la France, ni à sa dignité, nous opposons les nôtres: une alliance librement consentie, des accords lui permettant de jouer à plein dès l'instant de l'agression et prévoyant la coopération de toutes les armées alliées, y compris la nôtre, et surtout l'organisation non de la guerre mais de la dissuasion, dissuasion seule capable d'épargner à l'humanité un désastre irrémédiable et à laquelle nous concourons, pour ce qui nous concerne, par notre propre force atomique.

... Par notre action, nous avons conscience de servir la paix, nous avons conscience de défendre les intérêts véritables de l'Alliance, de même que nous avons su les servir sans hésiter lors de la crise de Cuba, en faisant savoir au Président des Etats-Unis que la France serait à ses côtés dans un conflit éventuel, et cela bien que Cuba ne fût pas couvert par le Traité de l'Atlantique nord.

Les bons alliés ne sont pas les plus dociles. Les peuples libres et souverains sont les seuls qui peuvent envisager de se battre.

Il ne s'agit pas pour nous de ramener la France à des conceptions d'un nationalisme désuet, mais simplement de lui rendre la disposition d'elle-même. L'indépendance ne supprime pas la solidarité, elle la renforce, je dirai même qu'elle la crée.

Il s'agit de rendre la France à elle-même. En le faisant, nous servons l'Europe et nous la préparons à reparaître et à jouer son rôle.

Et qu'on ne s'imagine pas qu'il s'agisse pour nous de changer de camp. Hostiles à toute hégémonie, nous n'entendons pas favoriser une hégémonie soviétique, pas plus que notre position devant la guerre du Vietnam ne tend à favoriser l'hégémonie de la Chine dans cette partie du monde.

Voilà, mesdames, messieurs, les motifs de notre action dans cette grande affaire. Ils ne changent rien à nos sentiments vis-à-vis du peuple américain non plus qu'à l'importance des intérêts qui nous unissent aux Etats-

Unis. Le jour viendra, j'en suis convaincu, où l'Amérique nous comprendra et rendra justice au Général de Gaulle comme au chef clairvoyant de son plus ancien et plus constant allié.

Je m'en suis tenu, dans mon exposé, à des données générales. S'il apparaîtrait, comme je le pense, au cours du débat, que l'Assemblée attache à ce problème une importance particulière, j'inviterai M. le ministre des affaires étrangères à vous donner toutes explications supplémentaires que vous jugeriez utiles, me réservant d'ailleurs de répondre aux orateurs en fin de débat.

Mais je ne voudrais pas terminer sans dire quelques mots des incidences que notre attitude envers l'O.T.A.N. peut avoir sur nos relations avec la République Fédérale d'Allemagne.

Certes, et nous le comprenons, la situation de l'Allemagne, en raison du passé tout d'abord, puis du fait que, dans le présent, elle est coupée en deux et même en trois, exposée directement à une menace venue de l'Est, est différente de la nôtre. Il est donc normal que ses réactions soient différentes.

Mais à ceux qui brandissent l'épouvantail du nationalisme allemand, je dirai tout d'abord que l'Allemagne d'aujourd'hui n'est plus, pour nous, l'Allemagne de 1930. La réconciliation consacrée par le traité de janvier 1963 a mis fin à une longue querelle. Nous connaissons les dirigeants allemands et faisons confiance à leur volonté de paix. Et d'ailleurs, si des craintes ont pu se faire jour en ce domaine, n'est-ce pas à propos d'un accès, direct ou indirect, de l'Allemagne à la puissance atomique, à propos duquel la France n'encourt aucune responsabilité?

Il est vrai que la présence en Allemagne de forces françaises pose une question. Elle peut être résolue et le sera si l'Allemagne le désire, de même qu'il n'a pas dépendu de nous que la coopération militaire franco-allemande fût plus active et plus efficace. Mais - et nous l'avons dit bien des fois franchement aux dirigeants allemands - il n'y a de solution au grand problème, au problème essentiel pour l'Allemagne, je veux dire la réunification, que dans l'affirmation d'une politique résolument pacifique et dans l'amélioration des rapports avec la Russie. C'est pourquoi le voyage de Moscou, loin de devoir inquiéter le gouvernement fédéral, sert ses intérêts en même temps que ceux de la paix en Europe.

La paix : ce mot est revenu fréquemment au cours de cet exposé. C'est qu'en vérité, il est le mot-clé de notre politique extérieure. La puissance effrayante des armes modernes interdit aux hommes responsables d'envisager le recours à la guerre. La défense nationale n'a plus pour objectif de gagner une guerre, mais de la rendre impossible. A défaut d'un désarmement réel et contrôlé que nous sommes prêts, pour notre part, à accepter, l'œuvre de paix exige que tous les pays, quels que soient les rapports de forces, consentent à respecter l'indépendance des autres, s'engagent à ne résoudre les différends que par la négociation, travaillent à éliminer les tensions et à faciliter les rapprochements, qu'enfin, les peuples heureux s'accordent pour aider au développement des peuples démunis. Car il ne peut y avoir de paix durable quand la misère côtoie la richesse, quand le faible est asservi au puissant, pas plus qu'il ne peut y avoir de paix intérieure dans l'inégalité morale et matérielle des conditions sociales.

... Les objectifs d'une telle politique sont difficiles.

Mais ne vous y trompez pas, ils sont les seuls qui soient profondément réalistes, à une époque où tous les hommes ont pris conscience de leur dignité.

Dans ce monde périlleux où l'éternelle et inévitable volonté de puissance des grands dispose de moyens incalculables, il faut qu'une voix s'élève pour réclamer le droit des nations, si faibles soient-elles, à répondre d'elles-mêmes et à décider de leur destin. Ce rôle revient, aujourd'hui, à la France. Son génie le lui inspire, son histoire le lui enseigne, sa place parmi les nations et le prestige international du Président de la République le lui permettent.

Certes, l'assumer ne va pas sans quelques inconvénients. Mais si la France s'y dérobait, elle manquerait à elle-même et décevrait l'obscur espoir des hommes.

[...]